

Une certaine économie a été faite cette année par rapport au transport des cages, celles-ci ont été louées à la SCC et non à la SCRC au prix de 1.50 € la cage.

L'expo de la Beauce se déroulera à Chartres en 2012 et non à Dreux.

Par contre, le CANT a été déficitaire de 689 €. L'engagement est de 20 € par chien.

M. Maisonneuve propose que l'on maintienne la seule manifestation de chien de troupeau dans la région Centre en réglant chaque année le déficit s'il y a à la section de la Beauce. Celle-ci s'engage à faire parvenir à Mme Jaffré par mail un tableau récapitulatif des dépenses et recettes.

Chalette-sur-Loing : CACS (24 juillet). M. Horvath présente ses excuses à MM. Maisonneuve et Bouée de les avoir oublié parmi ses invités lors de l'exposition.

L'expo s'est déroulée 15 jours après la Mondiale et le record de chiens de notre CACS a été battu (1.133). 250 chiens sont été confirmés la veille de la manifestation. Les deux-tiers des juges ont été bien fournis au niveau de leurs jugements car nous attendions 900 à 1.000 chiens et non 1.100-1.150.

Aucune subvention de la part du conseil général.

Le budget devrait être positif de 7 à 9.000 €. Entrée gratuite car la municipalité nous offre le lieu et les locaux. Les stands commerciaux (7 à 8) ont été multipliés par 3 grâce aux entrées gratuites.

Romorantin : CACS (28 août), 1.033 chiens (70 chiens en moins par rapport à 2010 et 50 chiens en plus en confirmations). 80 entrées en moins qu'en 2010. La buvette a rapporté 800 €. La municipalité offre tout pour l'organisation de l'exposition.

La redevance versée à la FCI par chien pour un CACIB s'élève à 1,75 €.

CACIB 2010 : 2.939 € pour Châteauroux et 4.600 € pour Orléans.

CACS 2010 : une somme d'environ de 500 € est à donner à la SCC suivant le nombre de chiens.

Dates des expositions 2012 :

18 et 19 février à Bourges (CACS) ; 21 et 22 avril à Châteauroux (CACIB) ; 20 mai à Tours (CACS), le 19 séance de confirmations ; 10 juin à Chartres (CACS) ; 26 août à Romorantin (CACS) ; 13-14 octobre à Orléans (CACIB), le 12 séance de confirmations.

Séances de confirmation 2012 : 14 mars à Thimers (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : claude.voilet@sfr.fr).

23 juin à Nozières (M. Laurent Lohr, « Les Fréles », 18200 Arcomps. Tél. 02.48.96.79.05 ou 02.48.96.88.20.

23-24 juin Game Fair à Chambord (M. Pascal Bouée, Le Prieuré Saint Nicolas – Villeberfol, 41290 Conan. Tél. 02.54.23.85.30 ou 06.09.73.76.37. E-mail : pascal.bouee@chaumerigault.fr).

29 juillet à Châteauroux (Mme Joëlle Bardet, Villetroche, 36260 Paudy. Tél. 02.54.49.48.73. E-mail : j.bardet2@wanadoo.fr).

19 septembre à Villiers-le-Morhier (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : claude.voilet@sfr.fr).

3 novembre à Veigné (Mme Arlette Jaffré, 31, avenue du 14 Juillet, 37360 Sonzay. Tél. 02.47.24.50.14 ou 06.62.26.60.18. E-mail : arlette.jaffre@sfr.fr).

Expositions 2013 :

16-17 février à Bourges (CACIB) ; 27 et 28 avril à Châteauroux (CACS) ; 19 mai à Tours (CACS), le 18 séance de confirmations ; 9 juin à Chartres (CACS) ; 21 juillet à Chalette-sur-Loing (CACS), le 20 séance de confirmations ; 25 août à Romorantin (CACS).

Séances de confirmation 2013 :

20 mars à Thimers (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : claude.voilet@sfr.fr).

28 juillet à Châteauroux (Mme Joëlle Bardet, Villetroche, 36260 Paudy. Tél. 02.54.49.48.73. E-mail : j.bardet2@wanadoo.fr).

18 septembre à Villiers-le-Morhier (M. Claude Voilet, 7, rue de Néron, 28130 Pierres. Tél. 02.37.27.51.95. E-mail : claude.voilet@sfr.fr).

2 novembre à Veigné (Mme Arlette Jaffré, 31, avenue du 14 Juillet, 37360 Sonzay. Tél. 02.47.24.50.14 ou 06.62.26.60.18. E-mail : arlette.jaffre@sfr.fr).

Expositions 2014 :

19-20 avril à Châteauroux (CACIB) ; 11-12 octobre à Orléans (CACIB).

M. Lefèvre enverra un récapitulatif à chaque président pour validation avant un envoi définitif à M. Dupas à la SCC.

Demande à la candidature de juge de M. Connan :

Pascal Connan a envoyé un dossier complet de demande de juge Mondioring à la présidente de la CEACUR accompagné d'une lettre que Mme Jaffré nous lit. Auparavant M. Rouillon lui avait envoyé un courrier en retour à sa demande lui expliquant que son cas serait examiné lors de la prochaine réunion du comité de la SCRC. Suite à la lecture du courrier, le président demande au comité s'il y a des renseignements à connaître sur M. Connan qui entacherait sa candidature. A la majorité, la candidature de M. Connan est acceptée.

Contrôleur d'élevage :

M. Rouillon a reçu une demande de contrôleur d'élevage de Mme Annie Veyrier (juge de Bichons et présidente du club de Saint-Germain-des-Bois). Le président nous lit son courrier daté du 24 août et avait envoyé entre-temps une réponse à sa lettre lui expliquant que sa demande serait examinée lors de la prochaine réunion du comité de la SCRC. M. Horvath demande s'il y a beaucoup de contrôleurs d'élevage dans la région Centre. Deux selon M. Maisonneuve (M. Willaume qui est décédé depuis et M. Déshouillère). M. Leickman est contrôleur d'élevage depuis 4 ou 5 ans et en a effectué dans le Loiret. M. Marquis en a effectué 3 de son côté et M. Bourbon 2. M. Danger lui en a effectué avec le club de race du

rottweiler. Quand un contrôle d'élevage a été effectué, la SCC envoie systématiquement un compte rendu au président de région. A ce jour, M. Rouillon en a reçu 3 depuis juin 2009. A la majorité, le comité refuse la candidature de Mme Veyrier. M. Horvath propose officiellement sa demande de contrôleur d'élevage. A la majorité le comité accepte cette demande.-

Game Fair :

Un problème est survenu au niveau des cages prêtées pour la manifestation. Un certain nombre de cages ont été abîmées. L'organisation va payer les frais de remise en état. Le prochain Game Fair aura lieu les 22-23 et 24 juin 2012. Les responsables de l'organisation souhaiteraient organiser une séance de confirmations lors de cette manifestation dans les mêmes conditions que les autres années (stand mis à disposition, entrées, badges, parking...) en échange du prêt des cages. M. Bouée, président du Blaisois et qui a appelé M. Rouillon par téléphone, serait assez favorable pour cette séance de confirmations. La section prendra la décision finale lors de leur prochaine réunion de comité (lundi soir). Les confirmations ne concerneraient que les chiens de chasse des 3^e, 4^e, 6^e, 7^e et 8^e groupes au prix de 29 € l'unité. Une entrée sera envoyée à chaque personne ayant inscrit son chien pour la confirmation. L'organisation du Game Fair nourrira les bénévoles, prendra en charge l'hôtel et la restauration du ou des juges et la SCRC se chargera des frais de déplacement. Le comité entérine la proposition dans l'attente de la réponse du comité du Blaisois. Les clubs d'utilisation de chien de chasse sont invités gratuitement moyennant des démonstrations des propriétaires avec leur chien.

M. Horvath souhaite organiser une séance de confirmations pour les chiens de chasse uniquement lors de la prochaine fête de la Sange à Orléans.

Nationale d'élevage :

Mme Jaffré nous lit le courrier envoyé à M. Rouillon par Mme Varlet (présidente du Club Français du Chien de Berger Belge) concernant l'organisation de sa nationale d'élevage, les 25 et 26 août 2012, à Aubigny-sur-Nère dans le Cher. Celle-ci demande par la même l'autorisation au président du Blaisois, M. Bouée, d'organiser sa nationale à la même date que l'exposition canine de Romorantin. M. Bouée a envoyé un mail au président Rouillon et en a parlé à Mme Jaffré. La question n'a pas été abordée au sein du comité du Blaisois. M. Marquis demande au club du berger belge l'organisation d'une spéciale de race en 2012 ou 2013 pour compenser le manque à gagner. Les cages de la SCRC iront en priorité à l'expo de Romo et non à la nationale des bergers belges.

Cette date a été choisie en fonction du lieu d'hébergement et des dates laissées libres par le centre de loisirs d'Aubigny-sur-Nère durant les vacances d'été. Le comité décide à la majorité, **d'accepter exceptionnellement** l'organisation de la nationale d'élevage des bergers belges à la même date que l'expo de Romorantin à condition de ne plus la renouveler les années suivantes. Un concours d'obé rythmée aura lieu au sein de l'expo de Romorantin en 2012.

Réponses à l'appel d'offres des assurances :

Le président avait envoyé aux membres du comité tous les documents concernant les réponses de l'appel d'offres des assureurs afin de choisir la meilleure

proposition. Compte tenu des dossiers en cours survenus après le lancement de l'appel d'offres avec nos assureurs actuels, le président demande la suspension de l'appel d'offres des assurances. Le comité donne son accord.

Approbation du calendrier 2012 de la CEACUR :

Mme Jaffré nous fait un compte rendu de la réunion concernant le calendrier de la CEACUR avec les présidents de club. Elle s'est bien passée et se déroule de mieux en mieux. Il y a de moins en moins de dates qui se chevauchent et les présidents arrivent à s'entendre sur les nouvelles.

Le comité approuve le calendrier. Un rajout sera fait avec l'organisation de la Coupe de France de sauvetage à l'eau par le club de l'en avant les Aqua-Chiens du 37, les 29 et 29 juillet 2012. Le comité donne un avis favorable pour l'organisation de cette épreuve.

Plainte d'un juge de travail :

M. Rouillon a reçu la plainte d'un juge de travail, M. Jean-Pierre Carrière, qui expose le comportement déplaisant et contestataire lors d'un concours d'une personne (M. Sénéchal) qui est membre d'un club de notre région. Mme Jaffré nous lit le courrier envoyé par le juge.

Le comité de la SCRC dans son ensemble décide de convoquer cette personne en conseil de discipline lors de sa prochaine réunion.

Les cages (demande de Mme Vernon) :

Lors de l'expo de Romorantin, il y a eu un manque de cages dans certains groupes. Sur la feuille d'engagement de Romorantin figure la mention « expo traditionnelle avec cages », ce qui veut dire une cage par chien. Doit-on investir dans de nouvelles cages pour les expos qui en mettent une par chien ? A ce jour, dans la plupart des expos, les groupes 3, 4, 5, 9 et voire 10 en utilisent très peu. A l'étranger, les expos sont de plus en plus sans cage. A Romo, M. Marié fait remarquer que les cages des groupes 3 et 9 étaient très peu utilisées alors que dans les autres elles étaient toutes prises.

La Sologne met à disposition 400 cages sur les deux jours lors de son expo d'Orléans.

Le président demande à ce que les cages abîmées lors d'une expo soient mises de côté sur une palette ou dans un container à part des autres, afin de les faire réparer si possible.

Les cages représentent presque le tiers de nos dépenses au niveau de la SCRC (transport, entrepôt, assurance), 13.000 € sur les 46.000 €.

A Romo, les exposants doivent prendre leur numéro sur la cage de leur chien dans le groupe correspondant et répéter cette manœuvre avec leurs autres chiens. Sur les autres expos de la région Centre, ils vont récupérer leur numéro auprès des secrétaires sur les rings de jugement.

Questions diverses :

Totems : ils seront fabriqués dans une entreprise du Loir-et-Cher au prix de 155 € la pièce.

Affaire de Dreux : elle est toujours en cours. Le 8 septembre, la partie adverse a amené ses conclusions. L'avocat va faire une réponse à ces conclusions.

Affaire de Mme Thévenon : elle a retiré sa plainte vis-à-vis de Mme Leroux après l'envoi d'une lettre d'excuses de la part de celle-ci. M. Rouillon a fait parvenir un

courrier informant Mme Leroux que la SCRC abandonnait l'affaire.

DDPP : le Loiret rencontre des difficultés avec les services de la DDPP. Faire attention aux procédures et avertir les clubs d'utilisation au niveau de leur différents concours. Ne pas prendre de chiens au poteau, tous les chiens d'un concours doivent figurer sur la liste envoyée à la DDPP. Les propriétaires des chiens doivent avoir sur eux le certificat d'immatriculation de leur animal et le montrer au service vétérinaire. La DDPP a le droit de ne pas officialiser un concours si les règles ne sont pas respectées.

Projet « Fédération » : le président s'est déplacé dans les sections de l'Indre-et-Loire et le Loiret afin d'expliquer aux membres des comités le projet des futurs statuts de la SCRC. Il se rendra lundi soir dans le Blaisois et dans l'Eure-et-Loir fin octobre. L'Indre ayant déjà fait une réunion sur ce sujet avec leur comité. Le président souhaiterait que le vote ait lieu lors de la prochaine réunion du comité en janvier. Il se renseignera auprès de la SCC si le projet des nouveaux statuts est conforme. Dans l'hypothèse d'un accord du comité de la SCRC, la décision finale serait prise lors d'une assemblée générale extraordinaire de la SCRC, qui pourrait se dérouler fin mars, le même jour que l'A.G. ordinaire.

La prochaine assemblée générale aura lieu le dernier samedi du mois de mars soit le 31 mars 2012 et se déroulera à Ingré.

La Mondiale : M. Horvath nous fait un bilan de la Mondiale. Le budget : 3 millions d'euros en équilibre. 36.500 engagements ont été enregistrés mais cela ne représentait que 25.000 chiens entre le championnat de France et la Mondiale car des exposants avaient enregistré leur chien dans les deux manifestations. C'est la plus grande exposition canine organisée à ce jour au monde. La Crufts, en Angleterre, avec ses 21.000 chiens a été battue. Les deux championnats organisés sur la journée (le matin, le championnat de France et l'après-midi, la Mondiale) se sont bien passés pour les concurrents. Certains juges notamment des Français ne savent pas juger dans ces conditions. Ils prenaient trop de temps dans leurs jugements (30 chiens dans un après-midi).

Les entrées se sont bien déroulées, c'était la grosse inquiétude de la SCC. La propreté des lieux (parkings et autres) n'a pas été à la hauteur. La facture s'élève à 70.000 € pour la durée de la manifestation.

La médiatisation sur la France s'est bien déroulée, par contre sur l'étranger, elle a été moins bonne. 276 journalistes et photographes ont été accrédités pour cette Mondiale dont 15 Américains.

Globalement la plupart des concurrents étaient satisfaits sauf les Ukrainiens. Les rings étaient grands afin de pouvoir accueillir tous les chiens engagés dans une même catégorie.

Le prochain numéro de la Cynophilie sera consacré à la Mondiale. Un CD va être fait et commercialisé avec des films et photos.

Démission de M. Arthus : M. Arthus ayant démissionné de son poste de président de la SCC, l'élection du nouveau président aura lieu mardi prochain.

SCC : M. Horvath nous informe des projets de décrets sur le LOF et sur la suppression de la confirmation qui vont prochainement voir le jour.

La SCC et les vétérinaires au niveau national sont en conflit et le ministère de l'Agriculture ne joue pas un jeu très clair. Le ministère veut essayer de récupérer le LOF. Un appel d'offres avait été lancé afin de récupérer le

fichier national canin. Cet appel a été suspendu par le ministère.

La SNVEL (18% des vétérinaires) et la SCC ne se sont pas entendus sur le fichier canin. Le ministère a pris la décision de repousser d'un an l'échéance.

Mondial Saint-Hubert : M. Leickman a fait parvenir au président un courrier concernant le concours Saint-Hubert afin d'obtenir une subvention pour Mlle Diane Lebrun (Loiret), championne de France 2010 et qui se rend au championnat du monde à Cazalis, près de Bordeaux. Cette démarche avait été faite en 2010 pour Marie-France Niot pour se rendre à Senec en Slovaquie. Une subvention de 300 € lui avait été allouée.

Le comité décide de lui verser la somme de 150 € pour les frais de déplacement.

Date de la prochaine réunion :

Elle aura lieu le jeudi 12 janvier 2012, à 17 h 30, à la salle du Centre de basket à Saran.

La réunion prend fin à 21 h 05.

Le Président
Pierre ROUILLON

Le Secrétaire
Jean-Yves LEFÈVRE